

Compte rendu du Conseil d'école du 19 juin 2023

Mme RAYNAL ouvre à 17h35 le dernier Conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

Direction de l'établissement

Mme Christelle RAYNAL, Directrice des classes primaires, présidente du Conseil

Représentants des enseignants

Mme Klara TEJKL (PS)
Mme Emilie VLCKOVA PORTET (MS/GS)
Mme Jennifer PLATT (MS-GS)
Mme Anélia DE SOTILLO (MS/GS)
Mme Florence MERCERON (CPA)
M. Jean-Claude PHILIPPE (CP B-C)
Mme Janel REJNA (CP B-C)
Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1 B-C)
M Paul COATS (CE1 B-C)
M. Frédéric LE CAM (CE2 B-C)
M. Jérôme PIERRON (CM1/CM2)
M. Johann TIRLEMONT (CM2-B)
Mme Thérèse SEGUIN (CM1-CM2 anglais SI)
Mme Pascale PARRY-VRANA (FLSco)

Représentants des parents

Mme Emilie VALLAUD
M. Benoît JAMET
Mme Cécile TELES
Mme Laure KARSTEN

Membres excusés :

Mme Céline ALLATRE, Provisseure
M. Georgianna BURTON (CE2B-C)
Mme Olivia GLOUX, Parent
M. Jérémie SULTAN, Parent
Mme Marie BOUTONNET

Mme Pascale PARRY-VRANA accepte la charge du secrétariat nécessaire à la rédaction du compte rendu de cette réunion.

Ordre du jour

1. **Bilan 2022-2023 et Perspectives 2023-2024**
 - Fonctionnement de l'école
 - Actions pédagogiques
2. **Règlement intérieur**
3. **Questions diverses**

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance.

Procès-verbal

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école (16 janvier 2023), il est donc adopté à l'unanimité.

1. **Bilan 2022-2023 et perspectives 2023-2024**



➤ Fonctionnement de l'école

Effectifs :

Un effectif légèrement en hausse cette année : 366 élèves sur l'ensemble du primaire (101 en maternelle, 265 en élémentaire). Les classes de maternelle ont atteint l'effectif maximum (26 élèves). Quelques inscriptions refusées en cours d'année.

Départs annoncés en cette fin d'année : 33 de la PS au CM2, essentiellement des déménagements.

Prévisions effectifs :

Maternelle : 130 (+28%)

Elémentaire : 280 (+5.6%)

Total : 410 (+12%)

Organisation pédagogique :

1 ouverture de classe en PS et en MS-GS (recrutement d'1 PE et de 2 ASEM).

Maternelle : 2 PS, 2 MS-GS section générale, 2 MS-GS section bilangue.

Elémentaire Cycle 2 :

1 CP, 1 CE1 (au lieu de 2 en 22-23), 1 CE2 en section générale / 2 CP, 2 CE1, 2 CE2 en section bilangue (Retour de Mme Burton à la rentrée).

Elémentaire Cycle 3 :

2 CM1, 1 CM1-CM2, 2 CM2

Les classes sont constituées selon les critères suivants : équilibre filles / garçons, hétérogénéité des niveaux, affinités d'élèves (et non d'enfants), élèves à séparer, besoins éducatifs particuliers de certains élèves.

La question de la gestion des élèves « dissipés » relève de l'apprentissage du métier d'élève. Pour les troubles persistants, une équipe éducative permet d'envisager des solutions (test psychométrique, diagnostic, suivi extérieur, PAP, PPS).

La vie scolaire du primaire :

L'accueil dans les classes à 8h20, mis en place lors de la pandémie, s'est maintenu cette année (remerciements aux enseignants). Les élèves arrivent ainsi, de manière échelonnée, dans le calme et les activités de classe peuvent débuter dès 8h30. Ces 10 minutes hebdomadaires imposent aux enseignants d'être présents, sans rotation de surveillance de cour.

Il est à rappeler que nous ouvrons les portes à 8h15, 5 minutes avant l'heure officielle, afin que les élèves, trop nombreux sur le parvis, soient en sécurité. Les parents de la maternelle peuvent ainsi entrer dès 8h15 et certains élèves sont en classe avant 8h20. Il est ainsi demandé d'attendre l'heure d'accueil pour faire entrer les enfants.

Le compte-rendu du second conseil d'école stipule que « l'arrivée des élèves à 8h30 entraîne un retard de 5 minutes au regard des déplacements jusqu'aux classes ». Ce retard n'est pas pris en compte par la vie scolaire. Il est juste rappelé que l'élève arrivera après le début des activités. Dans le cadre de la préparation au collège, il est recommandé aux élèves de cycle 3 d'anticiper les déplacements.

Les retards :

En cette fin d'année, le constat est le même : certaines familles sont régulièrement en retard à l'entrée comme à la sortie. En maternelle, certains parents considèrent qu'ils peuvent arriver jusqu'à 9h. A la sortie, les enfants étant à l'intérieur, avec Cynthia ou en classe à la maternelle, la ponctualité n'est pas une contrainte. Or, les élèves ne sont plus sous notre responsabilité et la sortie pourrait s'effectuer à l'extérieur de l'école. Par ailleurs, quel ressenti chez l'enfant d'être le dernier, seul ?

Interrogation quant à la gestion du mercredi et la possibilité de prendre le déjeuner à l'école (qui, pour rappel, se doit d'être proposé pour assurer la continuité de la journée. Il n'y a donc pas d'obligation à le mettre en place pour les enfants qui ont terminé l'école.). Une des questions des parents porte sur la fait que les élèves



doivent attendre sous le préau et ne peuvent jouer comme ceux inscrits aux activités. Il s'agit bien de la sortie des élèves et non d'une pause récréative. Les enfants ne mangent pas tous au même rythme (certains ont fini à 12h50, d'autres à 13h15), la sortie est donc échelonnée et met à mal le fonctionnement de l'école notamment en terme de surveillance. C'est un point qui mérite réflexion et sera débattu à la rentrée prochaine.

Les sorties occasionnelles pendant le temps scolaire :

Les parents demandent quelle est la procédure à suivre pour récupérer un enfant plus tôt ou dans la journée. Si cette demande de sortie exceptionnelle est prévue :

-Envoyer un mail à l'enseignant ainsi qu'à Cynthia qui préparera le document « transfert de responsabilité » à signer.

Si cette demande de sortie exceptionnelle est imprévue :

-Téléphoner à Cynthia ou au secrétariat pour les informer que l'enfant doit être récupéré. En cas de non réponse, se présenter au secrétariat.

Les récréations :

Le nouvel espace de cour suite aux travaux n'est pas satisfaisant et génère un niveau sonore conséquent. Un projet pour créer un espace vert au niveau du bâtiment V bleu plus agréable et plus calme est en cours de réflexion et pourrait aboutir en 2024 (tables permettant des activités de jeux de société, de lecture, ...). La partie devant le préau dont le sol doit être remis à niveau serait dédié aux jeux de sol envisagés par les élèves. La cour de la maternelle sera également rénovée (appel d'offre lancé). Les enseignantes ont réalisé un projet incluant un parcours pour les vélos, une nouvelle structure, le jardin ainsi qu'un espace dédié aux ballons.

➤ Actions pédagogiques

Natation :

4 cycles proposés cette année du CE1 au CM2.

Interrogation puisque le cycle est proposé également en 6^e (Cycle 3). Il pourrait y avoir un cycle en moins pour le primaire sans impacter le nombre de cycles obligatoires.

Un absentéisme important est observé lors des séances, sans raison médicale. Certains parents ne prennent pas en compte l'enseignement obligatoire du « savoir nager ». Ainsi, ils décident de la présence de leur enfant allant jusqu'à les faire quitter l'école au moment de la séance ou arriver après la séance. Il est donc important de communiquer sur le caractère obligatoire de cet enseignement. Les élèves excusés pourraient être répartis dans les classe avec un travail à réaliser.

Il est proposé de cibler le niveau CP. Les cycles pourraient être dispensés en CP, CE1 puis en CM2, 6^e. La question sera traitée en conseil des maîtres.

APC :

31 élèves en maternelle / 131 en élémentaire

Compétences ciblées, travaillés en petit groupe. Ont permis de grands progrès.

PEAC :

3 piliers constituent le parcours artistique et culturel : la rencontre à l'œuvre, à l'artiste et la pratique.

Des sorties scolaires (+ de 50 pour le primaire) ont été organisées en lien avec le PEAC ainsi que des interventions d'artistes : venue d'un auteur en maternelle, au Cycle 2 (Michel Van Zeveren), des musiciens (Jan Matasek + musique folklorique morave).

Il est rappelé que le parcours d'éducation artistique se construit sur l'ensemble de la scolarité, ici primaire, et non sur une année. Les sorties sont ainsi échelonnées dans le parcours.

L'équipe remercie chaleureusement les parents qui accompagnent les classes en sortie. Sans eux, celles-ci ne pourraient avoir lieu. Il en est de même pour la piscine.



Voyages scolaires :

Seul le voyage à Strasbourg pour les CM1 et CM a été réalisé. 46 élèves sur 64 ont participé au projet en lien avec les compétences d'histoire-géographie et culturelles. 3 élèves ont annulé leur participation pour raison médicale. Mme Benoist a réalisé un projet parallèle pour les 18 élèves restants (des absences sont à noter) afin qu'ils ne soient pas isolés des compétences travaillées.

La classe neige des CE2 n'a pu se faire en raison de la fermeture de la pension. Elle sera dans les perspectives 2023-2024 puisque nous avons pu trouver un lieu d'accueil.

La classe patrimoine CM2 a été annulée, la pension ayant pris feu. Les enseignants ont proposé une semaine riche en découvertes pour pallier cette annulation.

Pour 2023-2024, les propositions doivent être votées au 1^{er} Conseil d'établissement pour celles qui ont lieu après la 1^{ère} période.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur envoyé va être soumis au vote du Conseil d'établissement du 29/06/2023. Il est soumis à l'avis du Conseil d'école. Ce règlement a été élaboré en concertation avec des professeurs, des élèves et des parents du secondaire.

La version primaire sera travaillée dans le même esprit. Pas de ½ journées banalisées prévues, temps de concertation en conseil des maîtres. Le règlement se doit d'être adapté à l'âge des enfants dans le respect de la loi (celle de 2018 interdit l'utilisation des téléphones et objets connectés au primaire. Ainsi, en cas de possession, ils doivent être éteints. Les enfants peuvent appeler leurs parents à l'extérieur de l'école).

La question des horaires a été abordée lors des instances. Le changement d'horaires, en avançant le début des cours d'un quart d'heure pour finir la journée plus tôt, était une proposition. Au regard des réticences, notamment évoquées lors de la dernière rencontre directrice-parents élus, il a été décidé de conserver les horaires actuels pour la rentrée 2023-2024.

3. Questions diverses

Certaines questions ont été traitées précédemment.

Harcèlement : Verra-t-on la mise en place d'un nouveau programme de l'éducation nationale ? Quelle stratégie de communication vis-à-vis des parents et des élèves ?

Stage pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) des directeurs 22 et 23 juin 2023. Déploiement l'an prochain avec une équipe ressource, des ambassadeurs, des formations. Axe fort du nouveau projet d'établissement pour lequel les parents ont été consultés et qui sera présenté lors du dernier conseil d'établissement.

Serait-il possible de généraliser le cahier de texte pour tout le primaire ?

Question qui sera soumise en conseil des maîtres.

Quelle est la stratégie de remplacement en cas d'absence des professeurs anglophones ?

Un appel à candidature sera relancé pour constituer un pôle de remplaçants francophones et anglophones.

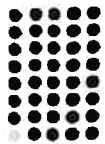
Etude faite sur les choix de menus : quel est le pourcentage de parents changeant les menus ?

La commission restauration demandera cette information au prestataire.

Communication avec les parents : stratégie pour une communication plus efficace.

Les rencontres périodiques directrice-parents élus, initiée cette année, ont cet objectif.

Concernant les poux dans les classes, pourquoi ne pas systématiquement préciser la classe, ou au moins le niveau, ce qui facilite la gestion dans les fratries ? Cette demande sera prise en compte.



Lycée
Français
de Prague

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Concernant l'infirmerie, comment sont faits les suivis des enfants (consultations répétées) ?
Chaque passage à l'infirmerie est notifié dans Pronote.

Kermesse : implication des professeurs ?

Un Googleform a été envoyé aux enseignants afin d'inscrire les volontaires sur la tenue d'un stand ou sur l'installation - rangement. Ils pouvaient également être sollicités pour réaliser des affichages en classe. Une relance au niveau de la participation des parents de la part du CSC a été envoyée quelques jours avant l'évènement.

Mme Raynal clôt la séance à 19h21.

Secrétaire de séance
Mme Pascale PARRY-VRANA

Présidente du conseil
Mme Christelle RAYNAL